

# REGISTRE DE SECURITE PLONGEE

- B. O. 96-859 -

(Références : Arrêté du 22/06/1998)

**Année 2001**

## **Bateau : ENEZ DU - BRA 11682**

**Nombre de plongeurs autorisés : 13**

### **Vérification de l'armement de sécurité plongée :**

- Matériel de premier secours adapté aux risques de l'activité : ok
  - Date de péremption Aspégic : ok (date de péremption 12/2001)
  - Désinfectant de type amonium quaternaire : ok (date de péremption 12/2001)
  - Bandes velpeau/
  - Pansements
  - Compresses stériles
  - Gants latex
  - Ciseau inox à bouts ronds
  - Crème antiactinique : ok (date de péremption 04/2002)
  - Sucre
  - Eau changée le 04/05/2001
  
- Inhalateur et insuflateur d'oxygène : ok
- Réserve d'oxygène :
  - Pression du bloc N° 1 : 180 bars
  - Pression du bloc N° 2 : 180 bars(Contrats de location expirant en 07/2003)
  
- Jeu de tables de plongée : ok (MN90)
- Pavillon de signalisation plongée : ok
- Moyen de rappel des plongeurs en immersion
  - Pétards de rappel : ok (date de péremption 01/2003)
  - Allumettes : ok

L'embarquement à bord du matériel de sécurité spécifique plongée est sous la responsabilité du directeur de plongée.

- Source d'air de secours équipée

Les responsables  
Marie-Aline ROBAUX & Laurent DUBUS

Le président du club  
Gilles LERICOLAIS